## Procédure mission 28

## 1. Clôture périodique

La clôture périodique consiste à fermer un exercice pour passer à l'exercice suivant. Normalement, il n'est plus possible de revenir en arrière. Même si Cegid Business le permet.

- Application : Comptabilités
- Module : Traitements courant Onglet : Clôtures
- Option : Clôture périodique
- Paramétrer la date de clôture
- Valider 🗹
- Confirmer la clôture de l'exercice

## 2. Ouvrir un exercice en générant les A nouveaux

21. Paramétrer la gestion des à nouveau dynamique

Avant de réaliser l'opération vous devez paramétrer la gestion des à nouveau dynamique dans les paramètres de la société.

- Application : Comptabilités
- Module : Structure paramètre Onglet : Société
- Option : Paramètres société
- Lien : Divers
- Activer la case : A nouveau dynamique
- Valider 🗹 et fermer 🗡 la fenêtre

## 22. Ouvrir un nouvel exercice

- Application : Comptabilités
- Module : Traitements courants
- Onglet : A-nouveauxOption : Ouverture d'exercice
- Paramétrer les dates de l'exercice
- Valider 🗹 et fermer 본 la fenêtre